

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1390 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 1390

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 novembre 1963

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1963

Date du numéro
30 novembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-major Guillou (Emile), du Cadre des Infirmiers militaires des Troupes de Marine, embarqué le 1^{er} novembre 1963 à destination de Djibouti, est mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales pour compter du 2 novembre 1963, date de son arrivée dans le Territoires. Ce sous-officier est désigné pour occuper les fonctions de chef du Bureau Matériel à l'Hôpital Peltier pour compter de la même date, en remplacement de l'adjudant Lascourèges, rapatriable pour fin de séjour.